



RÉCUPÉRATION DE TEXTILE (SCP 142.02)

INDEXATION DES SALAIRES HORAIRES DE 2 % AU 1^{er} OCTOBRE 2023

A partir du 1^{er} octobre 2023, les salaires dans le secteur de la récupération de textile seront indexés de **2%**.

Montant des salaires barémiques dans le secteur au 01.10.2023 :

	Récupération de textile traditionnelle	Récupération de textile pour l'industrie automobile (à partir d'une ancienneté de 5 ans)
Groupe salarial 1	€ 16,7808	€ 19,5833
Groupe salarial 2	€ 16,0153	€ 17,6950
Groupe salarial 3	€ 15,5899	€ 16,7955
Groupe salarial 4	€ 15,4976	€ 15,9666
Groupe salarial 5	€ 14,5340	€ 15,4827
Groupe salarial 6	€ 14,3048	Pas d'application

Ce sont des salaires horaires barémiques au niveau du secteur. Les salaires effectifs payés dans votre entreprise, peuvent être plus élevés.